



Bulletin d'information N°9 Décembre 2017

Ensemble, engageons la transition écologique et solidaire.



PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21·CMP11

La signature de l'accord de Paris sur le climat en décembre 2015 et l'engagement de l'Europe à diminuer ses émissions polluantes de 40 %, nous donnent à **tous** une **responsabilité** nouvelle. Notre planète se réchauffe, nos sources d'énergie s'épuisent, nos manières de faire au quotidien nuisent à notre propre santé et à notre environnement. Nos façons de consommer, de travailler, de nous déplacer, de nous loger, de vivre ensemble, doivent évoluer si nous voulons préserver notre territoire.

Consciente du défi à relever, la commune de VIC, aujourd'hui labellisée « **territoire à énergie positive pour la croissance verte** », en partenariat avec le Parc naturel régional des volcans, s'est d'ores et déjà engagée dans ce mouvement à travers de nombreuses actions en cours ou à venir :

- celles qui concernent la « **mobilité durable** » (véhicules et scooter électriques, aire de covoiturage de Comblat le Château, borne de recharge pour véhicules électriques, schéma de circulation et aménagements liés, « voie verte » avec la communauté de communes)
- celles relatives à la **biodiversité** (ruches, jardin pédagogique, éco-pâturage, adhésion à la charte FREDON, lutte contre les plantes invasives)
- celles concernant **l'environnement** (renaturation des berges de la Cère, éclairage public, raccordement des bâtiments au réseau chaleur bois, isolation des bâtiments, travaux piscine).

Ces premiers projets doivent nous inspirer et entraîner d'autres initiatives. Chacun devra prendre sa part car, c'est bien tous ensemble, entreprises, commerçants, agriculteurs, collectivités, associations et habitants que nous réussirons à améliorer notre qualité de vie et préparer un meilleur futur pour nos enfants.

Une chaîne de valeurs au service du lien social.

« **Faire ensemble** » c'est écouter les autres, échanger avec eux, s'ouvrir à son environnement ... c'est aussi se sentir utile. Chacun apporte son expérience, son savoir-faire, son histoire, ses interrogations, sa curiosité. C'est aussi comprendre qu'une société, ce sont des individus liés les uns aux autres. Or celle-ci offre de moins en moins d'espaces ou de temps de rencontre entre citoyens, entre générations et les liens, de ce fait, se fragilisent.

Désireux de construire une ville qui nous rassemble, une ville solidaire et attentive aux autres, beaucoup d'entre vous s'engagent pour favoriser le « mieux vivre ensemble ». Que vous soyez agents municipaux, responsables et bénévoles d'associations, vous avez su démontrer que:

- de belles aventures humaines pouvaient se concrétiser
- des moments forts en émotion, authenticité, culture pouvaient se partager
- des actions sociales généreuses pouvaient se mettre en œuvre
- des rencontres sportives riches en partage, pouvaient rassembler



Merci à vous tous de faire vivre des valeurs de convivialité, de solidarité et de transmission.

Dominique BRU

Au sommaire

Éditorial

Vic : territoire à énergie positive

Cadre de vie

P. L. U. I

Travaux

Terrain multisports et aire de fitness

A l'école...

Vie associative

Zoom sur la pétanque vicoise

WI-FI public

Départ des réfugiés pour Aurillac

Médiathèque

TV Monaco

De nouvelles modalités pour le P.A.C.S

Etat Civil

Agenda

Vic : Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)

Comme vous le savez (bulletin précédent), la commune de Vic a été labellisée « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ».



Cela signifie que la collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs et qu'elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe. Nous vous rappelons que toutes les actions retenues sont financées par l'état à hauteur de 80 %.

Aujourd'hui, qu'avons-nous réalisé dans le cadre de ces actions ?

Mobilité durable

- **Aire de co-voiturage :**

Située au rond-point de Comblat le Château, elle est désormais achevée. Elle se compose de 12 places dont une réservée pour les personnes à mobilité réduite. Seuls restent à réaliser les travaux de végétalisation.

- **Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques :**

Nous sommes sur le point de conventionner cette installation avec le Syndicat Départemental des Energies du Cantal (SDEC 15) qui met à l'étude un schéma départemental. Elle sera implantée sur le parking près du parc des loisirs.



- **Véhicules électriques :**

Les deux véhicules utilitaires électriques pour les services communaux sont en commande ainsi que le scooter électrique.

Biodiversité



La première saison des ruches et du jardin pédagogique est une véritable réussite. L'employé municipal en charge de « l'opération ruches » a réalisé une bonne récolte de miel dont le produit a réjoui les papilles des enfants fréquentant l'espace de vie sociale et la cantine scolaire. Par ailleurs, le jardin pédagogique a produit légumes frais et plantes aromatiques. En partenariat avec l'école et la cantine, une initiation au compostage a été mise en place.

Nous déplorons que le rucher ait été victime d'actes de vandalisme.

Heureusement, des promeneurs matinaux nous ont rapidement avertis et les employés municipaux ont pu intervenir assez tôt pour « réparer » les dégâts.

Économies d'énergie

Lauréate du TEPCV, notre commune a obtenu un financement exceptionnel par les Certificats d'Economie d'Energie (CEE) pour le **remplacement des fenêtres** qui sera totalement pris en charge. Cela concerne les fenêtres de l'école primaire, celles des vestiaires de foot, de la salle polyvalente du camping, et les châssis de la nouvelle salle associative (hangar en cours d'aménagement près de l'école maternelle). Ces travaux seront réalisés en 2018, de février à mai.



Toujours dans ce cadre, un nouveau chantier va s'ouvrir : celui de **l'éclairage public**. L'extinction de nuit peut s'envisager dans une démarche environnementale : diminution de la pollution nocturne et économies d'électricité (une coupure de 6 heures diviserait par 2 la consommation électrique)

Le Syndicat Départemental des Energies du Cantal (SDEC), lauréat TEPCV, a bénéficié d'une subvention pour équiper les communes du matériel nécessaire aux coupures nocturnes.



Le SDEC nous a proposé de fournir et d'installer gratuitement le matériel nous permettant d'effectuer les coupures nocturnes.

Un groupe de travail et la commission urbanisme engagent la réflexion.

Ce groupe proposera les secteurs concernés par l'expérimentation et les horaires, sachant qu'il faut que la coupure dure au moins cinq heures pour obtenir l'allègement attendu de la facture d'électricité.

Par la suite, des aménagements sur le réseau d'éclairage public permettront d'affiner le zonage, de passer éventuellement sur certains secteurs à un comptage réel de la consommation électrique (à l'heure actuelle, la facture est calculée selon un régime forfaitaire lié au nombre de points lumineux déclarés et à leur puissance) et ainsi de bénéficier pleinement des effets du renouvellement des lampes par des équipements moins énergivores ou par la modulation des durées d'éclairage et l'abaissement de la puissance.

Dans le cadre de ce chantier, des ampoules LED (60 watts) gratuites nous ont été livrées à l'intention des habitants.

Venez chercher en mairie des ampoules à vis de type « led », 2 ampoules vous seront remises en contrepartie de 2 ampoules à incandescence. Stock limité (100) !



Pour rappel, nous nous sommes également engagés dans un programme pluriannuel de renouvellement des lampes à mercure par des ampoules LED (250 sur 5 ans).

Cadre de vie

Dans le même esprit que celui des projets précédemment cités, d'autres actions sont mises en œuvre.

Renaturation des berges de la Cère

Après appel d'offres, le marché a été attribué au groupement d'entreprises : Vinci Construction Terrassement (VCT) et GECCO pour un montant de 210 872,76 € HT (253 047, 31€ TTC).

- Le chantier suivi par de nombreux promeneurs a démarré par des travaux forestiers sous-traités à une entreprise locale : abattage de quelque 70 arbres (essentiellement des vergnes) transformés en plaquettes destinées au chauffage après broyage. Certaines souches sont restées en place (recépage) d'autres ont été ancrées dans le nouveau lit de la rivière, les autres évacuées. Plusieurs camions de broyat ont ainsi été acheminés à la chaufferie bois.



- Une pêche électrique de sauvegarde réalisée par la Fédération Départementale de Pêche avec le concours de nombreux pêcheurs vicois a révélé la présence de très nombreuses truites sur ce secteur.
- Une dérivation du cours d'eau a permis de travailler à sec dans le lit et sur les berges (voir les vidéos des travaux sur le site internet de la commune).
- La conduite d'alimentation en eau potable du château d'eau de La Conche a été approfondie.
- L'abaissement des berges qui dessine un nouveau profil en travers de la rivière a nécessité l'évacuation d'environ 3000 m³ de matériaux.



Les travaux de terrassement sont terminés.

Les élèves de l'école ont été associés à la mise en place de végétaux (prélevés sur place pour certains) qui contribueront au renforcement des berges, à la préservation de la biodiversité et à l'embellissement de ce tronçon de la Cère. Pendant 2 ans, l'entretien sera assuré par les entreprises.

Le chemin piétonnier est ré-ouvert. Une chaînette est là pour éviter le piétinement pendant la période de reprise végétative.

C'est dame nature qui apportera la dernière touche à cette réalisation: il faudra attendre un peu (2 ou 3 saisons) pour en apprécier le plein effet.

Les plantes invasives :



Elles sont jolies, paraissent inoffensives pourtant... elles sont invasives (elles peuvent se développer très rapidement et coloniser nos espaces verts).

L'ambroisie est une plante envahissante originaire d'Amérique du nord. L'ambroisie à feuilles d'armoise possède un fort pouvoir allergisant (de niveau 5, soit le maximum sur l'échelle de mesure du caractère allergisant allant de 1 à 5 développée par le Réseau National de Surveillance Aérobiologique).

Elle se développe et se multiplie très facilement sur différents types de terrains, notamment ceux sur lesquels interviennent des activités humaines (surfaces agricoles, bords de route, chantiers...).

La renouée du japon se reproduit par ses rhizomes et par bouturage. Elle est très vivace et son élimination est plutôt compliquée : il ne faut pas la débroussailler car les "débris" reprennent très facilement, ce qui va étendre le "foyer". Les renouées asiatiques sont des plantes à progression rapide qui passent la mauvaise saison grâce à leurs rhizomes allant profondément dans le sol. Leur feuillage très dense menace la flore indigène par privation de lumière.



La balsamine de l'Himalaya: elle est très belle mais elle est invasive, elle fragilise les berges et colonise les cours d'eau : c'est une plante annelle ; il suffit donc d'arracher tous les plants pour s'en débarrasser.

Les 2 dernières sont très présentes sur les berges de La Cère.

Entretien des espaces verts



La commune a aussi adhéré à la Charte FREDON d'entretien des espaces publics qui nous engage, dans un premier temps, à traiter mieux en connaissant mieux les produits phytosanitaires pour mieux les utiliser afin, dans un second temps, de traiter moins puis de ne plus traiter du tout.

Plan de circulation

Nous attendons toujours les décisions de l'état quant au financement de cette opération évoquée lors de la venue de la ministre des transports, le 6 novembre à Aurillac dans le cadre des assises nationales de la mobilité. Pour cette raison, le début de la phase transitoire du plan de circulation pour la traversée de Vic n'est toujours pas fixé à ce jour.

Le comité de pilotage poursuit son travail et anticipe autant qu'il le peut, pour un démarrage dans les délais les plus brefs dès l'obtention des financements requis. Pour autant les services de l'état ont fait réaliser aujourd'hui des relevés topographiques et nous avons obtenu qu'ils soient maîtres d'ouvrage et qu'ils financent une étude portant sur les aménagements préalables à réaliser (liaison haut et bas de Vic, trottoirs, végétalisation, embellissement...).



Nous partageons vos interrogations légitimes quant à l'avancement de ce dossier mais il s'agit d'investissements lourds qui nécessitent des arbitrages nationaux qui demandent du temps.

Renforcement Alimentation en Eau potable ARIS OLMET :

Pour faire face à l'insuffisance de la ressource en eau potable du secteur Aris Olmet, la commune de Vic Sur Cère a décidé la création d'une conduite de refoulement depuis le réservoir de Comblat Le Puy jusqu'au château d'eau d'Olmet et le remplacement d'une partie de la conduite entre Olmet et Aris.

Après appel d'offres, le marché a été attribué à l'entreprise BERTRAND pour le lot voirie réseaux divers pour un montant de 89 103,50€ HT (106 924,20€ TTC) et à l'entreprise ACTENIUM pour le lot pompage télésurveillance pour un montant de 19 750,00 € TTC (23 700 € TTC).

Les travaux devraient être terminés rapidement.

Travaux piscine

Dans le même registre, les travaux à la piscine vont permettre de supprimer les rejets d'une eau polluée dans le cours de la rivière, de réduire la consommation d'eau potable et de chauffage grâce à l'installation d'un système d'utilisation de l'eau en circuit fermé.

Ordures ménagères



Un groupe de travail a engagé une réflexion sur le problème des ordures ménagères dans un but d'uniformiser la taille des containers (2 catégories de 660 L et 340 L) au lieu de 6 à 7 catégories actuellement, afin de faciliter le changement des pièces de ceux-ci lorsqu'il y a des réparations à effectuer. Nous réfléchissons également à la création de nouvelles plates-formes avec un habillage adapté réunissant les containers afin de les regrouper et de donner un aspect visuel plus esthétique.

Cet été, 3 colonnes de PAV(Point d'Apport Volontaire) pour les déchets recyclables ont fait l'objet de renfort notamment ceux des emballages (PAV situé à côté d'Intermarché, PAV du collège et celui de la déchetterie) et ont permis d'éviter les débordements. Nous espérons que la CABA puisse procéder chaque année à ce renforcement qui a porté ses fruits et qui prouve que le tri est en progression.

Rappel :

Les problèmes concernant la collecte des ordures ménagères doivent être signalés à la Communauté de communes.

Les problèmes de détérioration de bacs à ordures ménagères doivent être signalés, quant à eux, à la mairie car c'est elle qui doit procéder au changement ou la réparation de ceux ci.



Attention ! Cette année, Noël et le jour de l'an tombent des lundis. Le lundi est le jour de ramassage des ordures ménagères pour les bourgs de Vic, Thiézac et St-Jacques.

En raison de contraintes de collecte, la CABA ne peut nous proposer qu'une seule solution: faire la tournée du lundi, le mardi (donc les 26/12 et 02/01) et décaler la tournée habituelle du mardi (les extérieurs) au mercredi.

La tournée habituelle du vendredi sera inchangée.

Merci de votre compréhension.

Signalétique et respect de quelques règles

Une équipe composée d'élus et d'agents municipaux « planche » actuellement sur la signalétique:

Une première commande de panneaux a été réalisée : elle concerne des noms de rues (côte des Cayrouses, impasse de Madagascar, chemin Alexandre Dumas, rue Bertrand, chemin de la Renardière, chemin des Vergnes, route de Salvaroque ...), des quartiers « oubliés » (cité du coin tranquille, ...), mais aussi des aménagements nouveaux (aire de co-voiturage, arrêt de bus...), des panneaux dits de police (voie sans issue, stationnements réservés aux personnes à mobilité réduite, ...)



Le travail relatif à l'adressage se poursuit : la situation évolue sans arrêt ; il faut donc recenser, attribuer des numéros, des noms de rue, prendre les délibérations, les communiquer aux services concernés...

Pour rappel, une adresse normalisée doit comprendre un **numéro** et **nom** de voie.

Respect du code de la route.



Il semblerait que certains n'appliquent pas les modifications décidées pour la SECURITE de tous : sens unique sur une partie de la rue Fournier Durand, obligation de tourner à droite à la sortie sur la RN122 du chemin de Cols, en descendant de la maison de santé...

Le non respect du code de la route engage la responsabilité pleine et entière de son auteur : ceci peut-être très lourd de conséquences en cas d'accident.

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)

Le PLUI, qu'es aquò ?

C'est un document destiné à **définir la destination des sols** et les règles qui s'y appliquent. Il définit l'emplacement des zones agricoles, des zones économiques et des zones constructibles. Jusqu'en 2016, chaque commune était chargée de gérer son propre Plan local d'urbanisme (PLU). Dorénavant, le Grenelle de l'environnement et les évolutions de la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) imposent le transfert de la compétence urbanisme à l'intercommunalité, ce qui permet de porter à la bonne échelle un développement et un aménagement équilibrés de notre territoire et de mieux coordonner les politiques de l'urbanisme, de l'habitat et des déplacements.

D'un point de vue général, le PLUI va permettre d'harmoniser le territoire en revalorisant les spécificités de chaque commune (parc naturel, équipements sportifs, patrimoine historique...). Le but étant de créer un équilibre entre la nature, les zones agricoles, urbaines et économiques.

La durée prévisionnelle d'élaboration est d'environ 3 ans.

La réunion publique de lancement du PLUI s'est déroulée le 19 juillet dernier à Vic-sur-Cère. Le bureau d'études Oc'Téha mandaté pour l'élaboration du PLUI travaille actuellement à la production du diagnostic territorial.

Dans le cadre de la concertation, un registre est à la disposition du public en mairie.

Travaux effectués et en cours



Un bloc sanitaire est en cours de rénovation complète au camping et les travaux doivent être terminés en mars 2018. Cet aménagement sera prêt pour l'ouverture du camping (saison 2018).

Les travaux de la future salle associative (hangar près de l'école maternelle) avancent : l'entreprise Peschaud et M Auzolle (le maçon) ont terminé leur travail. Le solivage, les cloisons et les plafonds sont en cours de réalisation.

Les services techniques ont raccordé les eaux usées et sanitaires au réseau urbain. La sous-station du réseau chaleur bois est en place. Les associations du judo et de la boxe prendront possession de ces locaux dès que possible.



Dans le parc sept arbres seront plantés par les services techniques cet automne à proximité des nouveaux jeux, de la piscine et de la pataugeoire.

Pour des raisons de sécurité un nouvel arrêt de bus (Ligne 101) a été créé au printemps à Comblat le Château. Il est effectif depuis le 04/09/2017 permettant ainsi le ramassage et la dépose des scolaires et des citoyens se rendant à AURILLAC ou à St FLOUR en toute sécurité. Il dispose d'un parking à proximité pour que les parents amenant leurs enfants ou les personnes désirant emprunter ces transports puissent stationner. Des passages piétons ont été peints pour s'y rendre et une réflexion est menée pour l'accès piétonnier jusqu'à celui-ci. L'ancien abri de bus a été enlevé et restauré par les services techniques. Il se positionne désormais sur la dalle prévue à cet effet pour le sens VIC /AURILLAC (le plus emprunté).



Des travaux de voirie ont commencé à Vernet ; des barrières à neige seront installées. D'autres travaux sur la route des Blattes seront aussi effectués.

Les services techniques et l'entreprise Vinci ont remplacé une conduite d'eau qui traversait La Cère. Une vanne de fermeture en amont de la conduite et un regard avec une vanne de vidange en aval ont été posés.

Terrain multisports et aire de fitness

Nous avons eu des bons retours quant à l'utilisation de ces équipements (bonne humeur, convivialité, sourires et partage, étaient au rendez-vous).

L'objectif pour nous, au-delà de l'offre sportive et de l'accès aux sports pour tous, était de créer du lien social, c'est chose faite et nous ne pouvons que nous en réjouir.

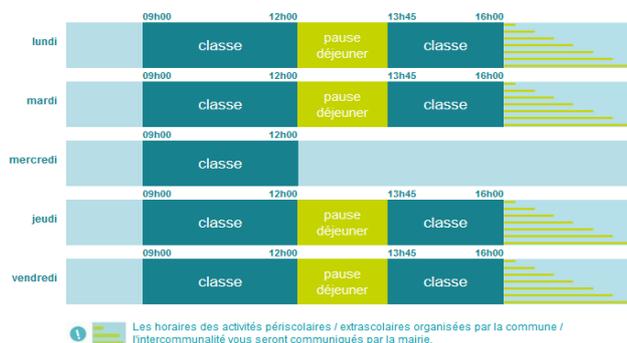


Du côté des écoles

La rentrée s'est bien passée mais nous devons constater une légère baisse des effectifs.

La maternelle accueille une cinquantaine d'élèves (15 élèves en Petite Section, 19 en Moyenne Section et 15 en Grande Section).

Horaires de l'année scolaire 2017 - 2018
École maternelle publique Etienne Labrunie - Vic-sur-Cère (15800)



Les enseignants sont Séverine Civiel, Fabien Crignier, Sandrine Irlande et Marie-Pierre Lonjou.

Quant à l'école primaire, 89 élèves sont inscrits : 17 CP, 16 CE1, 13 CE2, 21 CM1, 22 CM2.

Equipe enseignante : En CP : Sophie Marsan et Rémi Robert. En CE1 : Cécile Goudal. CE2 : Olivier Moujol. CM1 : Laure Bonnet. CM2 : Betty Ducruet.

Nous leur souhaitons à tous une bonne année scolaire.

Vie associative

Une nouvelle association a vu le jour :

Photographie Association du Carladès

38ème association de notre commune, celle-ci est née voici quelques mois et compte une dizaine d'adhérents. Ces passionnés de photo se retrouvent deux fois par mois à la salle de vote. Le club ambitionne de réunir autour d'une même passion, des photographes amateurs, débutants ou confirmés, afin d'apprendre, d'échanger, de partager, de se former.



Le bureau de l'association est le suivant : José CAILLOUX président, Céline CHAMPARNAUD secrétaire et Jean-Pierre TAZZIOLI trésorier.

Nouveaux responsables

Don de sang bénévole : le nouveau bureau, depuis la dernière Assemblée Générale, comprend Dominique BOUSQUET et Christian GERBEIX co-présidents, Claudine MILTGEN secrétaire et Thérèse VIDALENC trésorière.

Cère-Football-Club : le nouveau bureau se compose de Patrice COURBEYROTTE président, André BONHOMME et Alain GILLET vice-présidents, Nelly LHUILLERY trésorière, Christelle TRIN trésorière-adjointe, Christelle MAZZOLENI secrétaire et Jean-Matthieu CHALMETTE secrétaire-adjoint.

Zoom sur une association : la pétanque vicoise

Son bureau est composé de 15 membres dont 2 éducatrices diplômées (Brevet Fédéral d'Initiateur) et un arbitre départemental.

Depuis de nombreuses années, elle organise 3 concours officiels (Le prix de la ville le 14 juillet, les challenges Vialle, Danguiral-Delmas, Lauret). Grâce à ses installations et au savoir-faire de son équipe, le comité lui confie régulièrement des phases qualificatives ou des finales des différents championnats. Elle collabore également avec Croq'vacances par la mise en place d'ateliers pétanque lors des TAP (Temps Activités Péri-scolaires). Elle initie aussi des jeunes grâce à son école de pétanque. Elle participe à l'animation locale à travers ses « concours » du vendredi soir (de juin à août) ouverts à tous. Licenciés et non licenciés peuvent ainsi découvrir la pratique de ce sport sans pression.



Les activités de cette saison :

- Qualificatif doublette championnat départemental (196 joueurs)
- Finales triplète féminin championnat départemental (138 joueuses)(*)
- Finales triplète masculin championnat départemental (96 joueurs)(*)
- Concours officiels : (Fréquentation : moyenne de 141 joueurs par concours)
 - Prix de la ville (14 juillet) (168 joueurs)
 - Triplète Mixte (23 juillet) (144 joueurs)
 - Challenge Lauret (22 août) (111 joueurs)
- Ateliers TAP (4 séances, une vingtaine de jeunes ont participé à ces ateliers)
- Ré-ouverture de l'école de pétanque (8 séances en mai et juin + participation aux championnats)
- Finales de la coupe du Cantal (4 équipes de 8 joueurs)
- Finales de la coupe du Comité (4 équipes de 8 joueurs)
- 11 RDV pétanque les vendredis soir « Vendredi soir Pétanque » (50 joueurs en moyenne) : moment convivial et d'échange autour de la pratique de la pétanque.
- Concours interne (exclusivement réservé à nos licenciés - 50 joueurs)
- Un après-midi galette
- Un banquet



Temps d'activités péri-scolaires

(*) – Les championnats ont eu lieu le dimanche 21 mai de 9h à 23h : 234 joueurs sur nos aires de jeux .



Joueurs et spectateurs lors des finales des championnats

Wi-fi public : trois sites concernés sur la commune



AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, ICI VOTRE WIFI PUBLIC

Le Conseil départemental a retenu la candidature de la commune de Vic déposée au titre du Fonds Cantal Innovation dans le cadre de l'appel à projet « Développement du Wi-fi public dans le département du Cantal Programme - CyberCantalWi-fi ».

L'installation de trois bornes par l'entreprise POB RUN a ainsi été subventionnée à hauteur de 70%. Le réseau Wi-fi est donc accessible gratuitement dans un rayon de 150 m autour de ces trois bornes situées :

- Place de la Mairie
- A l'accueil du camping (pendant les périodes d'ouverture)
- A la médiathèque



Sélectionnez le point d'accès VOGASPOT.
Vous devez accepter les conditions d'utilisation pour pouvoir naviguer.
Si vous rencontrez des difficultés de connexion contactez par email :
http://www.vogaspot.com

Départ des réfugiés pour Aurillac

Au terme de la période d'accueil de 6 mois, la famille Alobaid a fait le choix de quitter Vic pour Aurillac. Nous les avons accueillis en février 2016 en provenance de Jordanie où ils vivaient dans un camp de manière transitoire. Ils ont trouvé un appartement dans le quartier de Brouzac où ils rejoignent d'autres familles syriennes installées récemment à Aurillac.

Les enfants seront désormais scolarisés à l'école de La Jordanne où le plus jeune, Fahad, vient de faire son entrée à l'école maternelle.

Le père, Raed a, quant à lui, terminé sa session d'apprentissage du français et va pouvoir se mettre en quête d'un travail. C'est maintenant au tour de Fatima, la maman, de prendre des cours de français.

Le « comité citoyen » qui les avait accompagnés à leur arrivée, leur a prêté main forte pour leur déménagement. La famille tient à remercier ces bénévoles pour l'engagement généreux et humain dont ils ont su faire preuve. C'est avec un pincement au cœur qu'ils quittent Vic où ils ont été très entourés. Mais l'on peut comprendre que le besoin de se rapprocher de leurs compatriotes ait été le plus fort.

Quant à la Syrie, leur pays d'origine, il n'est pas question pour le moment de songer à un retour. Ils sont en effet originaires de Deir-Zor, sur les rives de l'Euphrate, ville où la bataille fait rage aujourd'hui, puisqu'elle est la dernière encore sous le joug de l'état islamique.

Un grand merci à la population vicoise qui leur a assuré un accueil bienveillant.

Médiathèque : Le tapis à histoires

A l'initiative de la médiathèque et en partenariat avec la communauté de communes un tapis à histoires a vu le jour. Cet outil, support à la fois ludique et pédagogique, a été réalisé grâce au talent et à l'imagination d'une dizaine de bénévoles, encadrées par une professionnelle.

Cette merveille de création, capable de faire rêver petits et grands pourra être prêtée sur réservation auprès de la médiathèque.

Les animations qui seront reconduites en 2018 :

• **Printemps** : La Médiathèque sera partenaire du « Troc vert » proposé par l'Amicale Laïque et présentera sa grainothèque, une bibliographie et des animations.

• **Courant mai** : Carnet de Voyage pour la Manifestation « Carladès à tous vents » en partenariat avec l'ASEC (Carladès à tous vents se déroulera le 06 mai 2018 et l'invité sera la Bretagne).

• **En juillet** : Partir en livre – Lire à l'eau



• **Eté ou automne :** Festival de lectures « Par monts et par mots ». Date et contenu à définir. Partenaire : Direction des Affaires Culturelles du Cantal

TV Monaco



La télévision de Monaco était présente sur le territoire du Carladès du lundi 2 octobre au jeudi 5 octobre pour réaliser un reportage pour le magazine « Monaco Infos » d'une durée de 26 minutes.

Ils ont parcouru toute la semaine le territoire du Carladès et ont été reçus par plusieurs communes où ils ont effectué une grande quantité de prises de vue et ont réalisé plusieurs interviews.

Accueillis en mairie dans la salle d'honneur par Dominique Bru et Michel Albisson pour une présentation du territoire du Carladès, ils se sont ensuite

rendus à l'office de tourisme puis à la source thermale et c'est Béatrice Bonal de l'office de tourisme qui leur a présenté les atouts touristiques de la région.

Ils ont continué leurs prises de vue à la boulangerie de Mme et M Rocagel qui leur ont présenté les détails de la recette de la tarte à la tome et ont enfin visité la maison de Monaco en présence de Mme et M Delmas et de Guy Vachon qui a, pour sa part, retracé l'histoire des liens qui unissent le Carladès à Monaco.

L'émission est actuellement en cours de montage. Nous ne manquerons pas, dès qu'elle sera accessible, de déposer un lien sur le site de la commune afin que chacun puisse la visionner.

De nouvelles modalités pour le P.A.C.S (Pacte Civil de Solidarité)

En rapport avec la loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle et du décret du 6 mai 2017, les pactes civils de solidarité sont transférés aux officiers de l'Etat Civil des communes.

Vous pouvez désormais, conclure, modifier ou dissoudre, un P.A.C.S dans la mairie de votre domicile.

Les pièces nécessaires sont les suivantes :

Une pièce d'identité valide (carte d'identité ou passeport)

Une copie d'acte de naissance (délivrée par la mairie du lieu de naissance)

Une déclaration conjointe de P.A.C.S.(Formulaire en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144>)

Une convention-type de P.A.C.S.(Formulaire en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144>)

Pour tout autre renseignement, veuillez contacter la mairie qui effectue cette démarche sur rendez-vous.

Etat civil (Etat à la fin du mois d'Octobre)

NAISSANCES :

-2017

- 10 janvier : Léonie NANSENET CLERGUE
- 23 février : Mailie CLERMONT
- 6 avril : Thiméo HERMET
- 10 avril : Lily-Rose BEVILACQUA
- 6 mai : Jordan BARRÉ
- 9 mai : Enzo ROCAGEL DHELLEMMES

- 13 mai : Nolan GARROUSTE
- 29 juin : Agathe LASMARTRES
- 7 août : Timéo GUILHEN
- 9 août : Léo VACHER
- 24 août : Lola AMEILHAUD
- 3 septembre : Lesly CARNOT
- 15 octobre : Charlie VALOT LAVERRIERE

MARIAGES :

- 2017

- 8 avril : Sébastien DELAGE et Katherine MENUQUIER
- 3 juin : Pierre GALLIZIA et Laurie AOUT
- 8 juillet : Julien MAURS et Laure DELHOSTAL

- 9 septembre : Julien MANHES et Claire COURBEYROTTE
- 16 septembre : Jérémy SERRE et Fabienne BALAYN

DECES :

- 2016

- 5 juillet : Patrick LYONNET
- 22 novembre : Jean BARRAU

- 28 décembre : Antoinette RECURAT épouse FREGEAC

- 2017

- 1^{er} janvier : Annie MERAL épouse MOLINA
- 15 janvier : Marie Louise LOURS épouse RISPAL
- 19 janvier : Roger BONHOURE
- 31 janvier : Jean ROBERT
- 2 février : Marie VIGNANE veuve CURTO
- 15 février : Jacqueline FAUBERT veuve ROCHET
- 22 février : Daniel BRUDY
- 11 mars : Antoine SOUBRIER
- 2 mai : Bernard SERRE
- 8 mai : Julie MANHES veuve THERON
- 10 mai : Octave MARTEAUX
- 30 juin : Renée BOYER veuve LOUBEYRE
- 6 juillet : Baptiste BOUYSSOU
- 15 juillet : Jean-Claude BARBÈS
- 10 août : André PELLEGRY
- 15 août : Etienne ESTAMPE
- 8 septembre : Noële LAFERRIERE
- 5 octobre : Joseph SERGUES
- 11 octobre : Marie HAUTEMAYOU veuve DAUDÉ

Agenda

- 3 décembre 2017 : Marché de Noël
- 21 décembre 2017 : Collecte de sang
- 23 décembre 2017 : Feu d'artifice de Noël (19h)
- **6 Janvier 2018 : Voeux du maire (Salle polyvalente)**
- 6 janvier 2018 : Théâtre « Petite journée en HP »
- 3 février 2018 : Théâtre « Hier est un autre jour »
- 4 février 2018 : Quine de l'amicale laïque
- 16 février 2018 : Collecte de sang
- 24 février 2018 : Carnaval
- 3 Mars 2018 : Bal de la Caneta
- 3 Mars 2018 : Théâtre à l'affiche « Belles mères »
- 7 Avril 2018 : Théâtre à l'affiche « J'adore l'amour »
- 7 et 8 Avril 2018 : Bourse aux vêtements
- 15 Avril 2018 : Course contre le diabète

Expositions et fête à la médiathèque :

- * Du 7 Novembre 2017 au 15 Décembre 2017 : « A l'eau la loutre »
- * Du 18 décembre 2017 au 19 janvier 2018 : exposition d'aquarelles de M Liautaud. Paysages d'hiver
- * Du 9 février au 12 mars : exposition intitulée « Le Moyen Age... comme dans un château ».
- * Le samedi 26 mai 2018 de 14h à 18h : Fête du Jeu en partenariat avec la Médiathèque départementale du Cantal et l'EVS.

